

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE CANARD

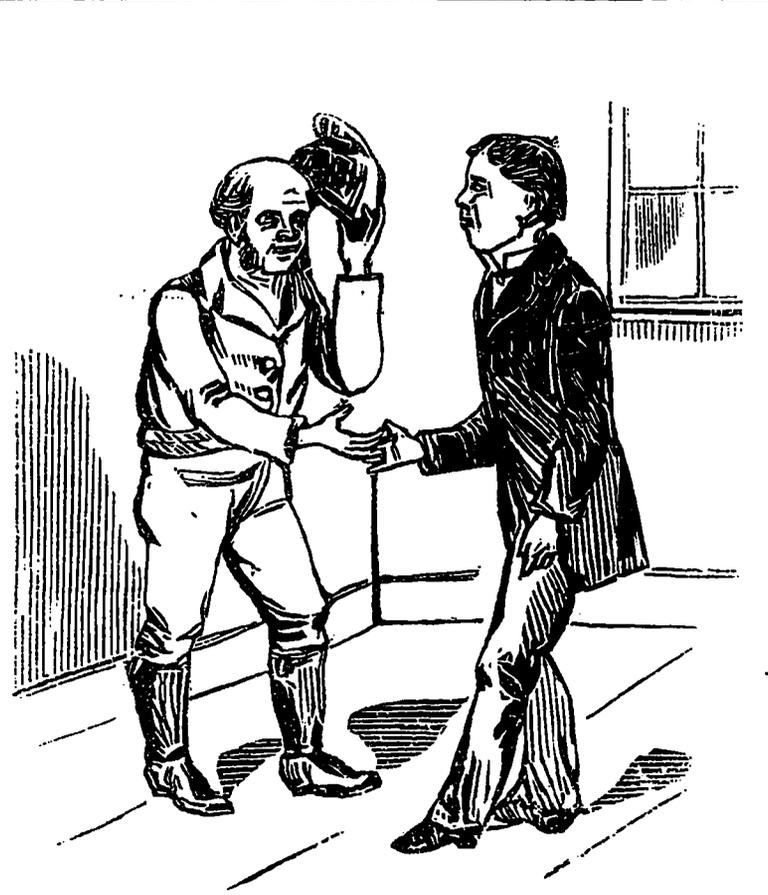
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRE

50 CENTIMS PAR AN

UN CENTIME NUMERO

Godin, Mondou & Co.
Éditeurs-Propriétaires.

BUREAU:
8, Rue Ste. Theresé,
1. O., Boite 325



UN MARIAGE MANQUE

OU

Trois déboires d'un bieu garçon.

Comédie par LE CHAT.

Personnages :

PASCAL—vieux garçon.
BAPTISTE—domestique de Pascal.
ARTHUR—avocat et ami de Pascal.
LAPLUME—notaire.
ANTOINE—père de la fiancée de Pascal.
FELIX, PIERRE,—amis de Pascal.
DR. CURETOUT—médecin de Pascal.

ACTE SECOND.

SCENE VI.

Les précédents. Antoine.

PASCAL. Echanté de vous voir, mon cher beau-père.

ANTOINE.—P'as plus que moi, mon cher tendre gendre.

PASCAL.—Et cette chère Cunégonde comment est-elle? Si vous saviez combien mon cœur bouillonne d'amour pour elle.

ANTOINE.—Si vous saviez comme elle a hâte que le sacrement de mariage l'ait conjointe à un homme aussi rare que vous.

PASCAL.—Vous êtes trop bon.

ANTOINE.—Je ne dis que la vérité, elle brûle, elle brûle de vous avoir pour époux.

PASCAL.—Et moi, je cuis, je cuis, je sèche du désir de me jeter dans ses bras.

BAPTISTE (à part). Cé donc ben chaud c't'amour, puisque ça brûle les uns et et qu'ça cuit les autres.

PASCAL.—Maintenant mon cher beau père j'ai à vous apprendre que j'ai fait préparer mon contrat de mariage, avec l'agrément de mademoiselle; et j'espère que vous confirmerez ce qu'a fait le savant notaire Laplume.

ANTOINE.—Jo veux tout ce que ma fille et vous voulez, mes chers enfants.

PASCAL.—Baptiste, cours chercher le notaire.

BAPTISTE.—Oui, maître. [Il va pour sortir et aperçoit le Notaire.]

Le v'la, not' maître, avec une grosse cassette à papior sous le bras.

LAPLUME.—Bonjour la compagnie, comment vous portez-vous?

PASCAL et ANTOINE.—A merveille, Notaire.

BAPTISTE.—Et moi-étout je suis ben

PASCAL.—Baptiste, tais toi et ne réponds que si l'on te parle. Prenez une chaise, M. Laplume et lisez votre contrat.

Mtre Laplume lisant.

Pardevant Mtre Jacob Laplume, le le seing et sceau duquel sont si contre

et parderrière apposés, figurant tout présentement comme l'un des notaires publiques légitimement coordonnés pour fonctionner dans, pour, et contre la Puissance de Canada, laquelle est composée de deux Canadas d'en haut et d'en bas, de l'état de la nouvelle Carcadie, joint aux territoires du Nouveau Brunswick, de Manitoba, etc., etc., le tout réuni en un seul quart de nation, sous le nom saxon de Dominion of Canada, et ayant son étude dans le village de Métabetchouan.

Sont comparus personnellement et en personne.

Premièrement et en premier lieu.

Mon seieur Pascal Citoleu garçon majeur célibataire par nature état et profession, y compris le titre de bourgeois ci aueuxé, domicilié et ayant sa demeure dans le village de la paroisse de St-Jérôme de Métabetchouan dans les districts militaire et judiciaire de Chicoutimi dans la susdite Puissance de Québec, fils unique né la veille du légitime mariage de feu le sienr Luc Citoleu décédé et de sa dame Josephite Cadubec, mort antérieurement son décès c'est-à-dire le décès du dit feu Luc Citolen mort à une date postérieure tel qu'il en pert par l'extrait mortuel du Comparant ciannxé aux présentes, apres avoir été signé par les Notaire et témoin ne varietur.

Le dit Sieur PASCAL à ce agissant pour lui même et de son plein gré tout seul et sans aucune autorisation judiciaire et entendu son âge précoce décuplant la majorité des hommes d'un âge ordinaire.

Et composant la partie de première part.

Deuxièmement et en dernier lieu.

Mademoiselle Cunégonde Bata, fille brodeuse actuelle et bourgeoise en perspective, fille majeure de Caspard Melchisedech, la cadette par son âge issue de l'union légitime du dit Sieur Melchisedech et défunte Gertrude de la Craudière, sa femme en troisième ligne de tout la dite Mademoiselle dans la paroisse de Sainte Cyril de Rigonie et opérant à icelui contrat par représentation et par le ministère et pouvoir de son père ci haut dit manufacturier d'aiguille de pompons et de crinolines et prêtant son concours paternal à sa fille dans sa minorité dont elle l'a requis de ce faire pour son aise et contentement filial pour arriver à la nuptialité qui est le point de mire des présentes.

Et joignant la partie de deuxième et dernière part:

Lesquels comparants en autant qu'il leur est permis par les Codes civil et Municipaux, les Statuts et ordonnances des rois Franceis et Espagnols

actuellement en force, vigueur, à cause de leur vétusté en ce pays, ont reconnu et confessé avoir fait entr'eux les ordonnances et conventions, et en vue de leur convol en premières noces dont la désignation est ci-dessous amplement faite, savoir :

Art. premier.—Les susnommés Pascal Citoleu et Cunégonde Melchisédech, se sont d'un commun accord, après les protestations d'amour d'usage en pareille rencontre, et soliditairement l'un pour l'autre, l'un d'eux seul pour le tout, sans toutefois renoncer au bénéfice de discussions de la part de la future épouse, la foi du mariage, etc.

Article 2o. Quand au douaire le futur époux en considération du grand amour qu'il porte à la future, la constitue son héritage douairière en un surfruit de la somme de vingt trois francs et dix sous-ancien cours dont elle jouira largement après son décès, et jusqu'à ce que mort s'en suive à sa caution jurative.

Article 3o. Les futurs époux auront chacun un préceptif de même valeur et grosseur, et étant de cinquante livres cours sus dénommé à prendre en meubles de la matrimoine sociale si c'est le futur époux qui survit, préceptivera de plus ses linges et boyaux [et joyaux] et si c'est la future qui exerce son préceptif elle le fera comme susdit, avec son lit garni et ses linges de corps en sus la tabatière du futur époux avec la fève qu'il y a dedans, ainsi que son couteau de poche en commémoration sentimentale du survivant.

Entrent de plus dans la dite communauté, entre les deux conjoints susdits, deux paires de bouff caillies dont et desquel- une taure breillée et une vache unioerne, y compris l'ameublement de sa chambre à coucher, se composant d'une couchette garnie avec le ciel dessus; et sa garde robe construite sur deux chevilles de fer montées en toile cirée.

Tout les habits, linges de corps, le conjoint distrait d'iceux, une vieille paire de culottes qu'il destine à son valet Baptiste comme cadeau à l'occasion de son mariage. Entrent mobiliés et immobilisés comme susdits, l'ameublement de son salon y compris sa batterie de cuisine et sa bibliothèque se composant de cinq volume inédicts dont un sur le désespoir d'un vieux garçon dont et du tout il est fait plus ample description à la prière de la future épouse qui s'en déclare contente et satisfaite.

En témoignage de sa future affection conjugale le dit Sieur Pascal Citoleu conjoint sus nommé a établi et constitue en faveur de sa future épouse à titre de dot une donation de rente et pension viagère ci après énumérée, savoir :

Dix minots de blé net, loyal marchand, livré après la semaine annuellement chaque année.

Fait et passé au dit lieu, les jours mois et aus premier lieu sus mentionné, où tout jour juridique qu'il plaira aux futurs conjoints de se conjondre.

Treize mots rayés nuls.

La lecture finie, LAPLUME dit avec satisfaction : Ce contrat, m'a coûté beaucoup de travail, d'étude et de recherches. J'ai parcouru d'un oin d'œil la grande Coutume de Paris, les quatre grands volumes de Ricard, me guidant sur le vénérable Poquier et crois, sans vautardise, qu'il n'est pas un notaire dans la Puissance pour en faire autant.

PASCAL, avec indignation.

Oui, mais il y a quelque chose à changer. Je ne veux pas que ma tabatière et mon couteau de poche rentrent dans la communauté.

LAPLUME :

Mr., le contrat est fait, il n'y a pas moyen de rien changer, on ne dérange pas comme ça des actes authentiques. C'est contre la dignité de la profession, contre mes us et coutumes. D'ailleurs, mes mots rayés nuls sont comptés, et j'aurais fait un faux en eu ajoutant d'autres.

BAPTISTE —J'veux bien que le guable m'emporte si ça casse pas.

PASCAL.—Cette tabatière, elle m'a été donnée par mon aïeul et grand mère paternelle, et la fève, il y a 20 ans que je possède ces chers objets. Mon couteau de poche, mon grand père a coupé son pain avec pendant 40 ans; mon père l'a eu toute sa vie, et c'est avec son allumelle qu'il a taillé nos premiers rouleurs de bouff—j'aime mieux renoncer au mariage que de courir le risque de voir passer entre des mains étrangères, ces objets chéris de mon cœur.

ANTOINE.— (se levant, à part) Est-il bête un peu notre gendre,

LAPLUME.—Jo l'ai dit; je ne puis agir contre la loi faite et fournie en pareil cas contre le statut, contre Pigeau, contre Poquier; autres célébrités légales contemporaines. Pas une ligne pas un mot de ce beau contrat ne sera allongé, raccourci, ni rayé, ni alulé la loi le veut ainsi, M. Pascal, allez vous-même consulter M. l'avocat, et vous verrez si j'ai tort ou raison.

ANTOINE.—Venez avec moi, mon gendre nous consulterons vos amis et vos parents.

PASCAL.—C'est bon, j'y vas, mais s'il sont de l'opignon du Notaire, ça ira mal. (Ils sortent.)

LAPLUME.—Faut-il être bête par Poquier vouloir me faire changer mon contrat, tout comme si j'étais un petit notaire de quinze jours, moi qui ai presque autant de minutes qu'il y a d'étoiles au ciel.....

Pourtant ce serait fâcheux si pour ce maudit couteau de poche et sa tabatière de vieille femme j'allais manquer ce contrat là, ce serait une piastres de perdu et que dis-je une, je ne compte pas l'inventaire de cette communauté que j'ai à faire, testaments des codicille, des billets, des obligations, des contrats de vente, et coetera. Mais non, l'amour du gain ne doit par me faire manquer à ma parole de notaire; j'ai dit et je mainquindrai ce que j'ai dit envers et contre tous, dût le mariage manquer.

BAPTISTE.—Eh! ben, Mr. Laplume, le couteau de poche à mon maître va-t-il y couper le mariage, quoi? Pourtant qu'vous avez fait un fier contrat, là que c'ô beau, qu'cê beau, mais j'veux bien que le guable m'emporte si j'ai compris un mot dans tout ça, dans votre prince qui pue, surtout—quoi que c'est donc ça, c'ê ti comme qui dirait un jougue pour les bouffs?

LAPLUME.— Comme ça, tu trouves mon contrat ben beau, et tu dis que c'est si savant que tu n'y comprends rien. C'est vrai que plus forte tête que toi s'y perdrait encore, et que moi-même, je ne me comprends pas trop dans tout cela, mais c'est beau!

Quand à ce que tu appelles—prince qui pue,—la loi me défend de te dire ce que c'est—parceque ce serait la profaner que de l'expliquer aux vulgaires mortels, [à part] et pour la bonne raison que je ne sais pas trop ce que c'est non plus.

BAPTISTE, Sautant.—Ah! v'la nos gens.

PASCAL, furieux.—Non, non, jamais, j'aime mieux rester garçon toute ma vie, s'écher sur pieds, mourir d'ennui et de n'importe quelle maladie que d'avoir ma tabatière et mon couteau de poche outrer en communauté.—Ils ont beau me dire que ça retournera à mes enfants,—aussi bien, si j'en avais pas de légitimes. C'est décidé, j'garde ma tabatière et mon couteau de poche, et vous, gardez votre fille.

ANTOINE.—Mais êtes-vous fou? casser à propos d'un couteau et d'une tabatière, c'est ridicule.

PASCAL.—J'entends pas être insulté dans ma maison—Baptiste, jette moi tout ces gens-là dehors, que le diable les emporte.

BAPTISTE.—MM., mon maître dit que le guable vous emporte, hein! foutez votre camp.

ANTOINE.—J'vas le rosser ton grand fou de maître, moi.

LAPLUME, s'interposant.—Arrêtez malheureux, la loi défend les assauts et batteries.

PASCAL.— Jo me fiche de votre loi bête moi. [il tape sur Antoine qui l'a saisi au collet, et en se bousculant, ils sortent.]

BAPTISTE.—Ben, j'vous dit qu'en v'la un drôle de mariage, une drôle de façon de faire des noces.

LAPLUME.—Horreur! mon contrat perdu! une piastre de moins, sans compter le reste.

BAPTISTE.—Au guable les tabatières et les couteaux de poche, puisque c'est si traître à la matrimoine.

FIN.

Las! Inventer pour tous les numéros
Histoire nouvelle,
N'est pas, croyez-moi, mes chers collabos,
Une bagatelle;

Pourtant, abrutis, dans ce gai journal
Fruit de vos cervelles,
On trouve souvent, éclosés sans mal,
Folles bagatelles.

LETTRE D'OTTAWA.

Ottawa, Avril 1880.

Mon oher CANARD,

Au moment où je t'écris ces lignes, les députés font leurs paquets pour s'en aller. Je t'assure qu'ils partent bien greillés de papier, de plumes, de canifs, de ciseaux et autres choses. Ils vont avoir de quoi écrire, eux, leurs femmes et leurs filles, pour long-temps.

Ces pauvres députés, ils ont du bon encore, malgré tous leurs défauts; il y en a parmi eux qui s'occupent sérieusement de leurs femmes et qui ont autant hâte de les revoir que les garçons ont hâte de revoir leurs blondes.

Je parle des bons maris qui ne croient pas qu'ils soient garçons et protestants, simplement parce qu'ils sont loin de leurs femmes et dans une ville protestante, mais qui font le carême et se conduisent comme des gens mariés et des catholiques.

C'est assez drôle, mais il me semble qu'en général les rouges et les grits sont plus tranquilles. Ils ne pratiquent pas plus mal les commandements de l'église que les conservateurs et paraissent mieux observer les commandements de Dieu. Cela me surprend parce que j'avais toujours pensé que les rouges et les grits étaient des hommes capables de commettre tous les crimes.

Il est vrai que les conservateurs ont leurs principes pour les sauver, comme ils disent eux-mêmes en riant et ils peuvent se permettre bien des choses, vu qu'ils sont certains qu'on leur pardonnera facilement. — « Vous êtes des impies, disait à deux ou trois libéraux, un jeune conservateur qui a le pied léger, nous l'avons prouvé, vous avez été condamnés comme tels et vous ne parviendrez pas à faire renverser cette sentence; Mgr. Conroy lui-même n'a pas été capable de la renverser. »

« Ça été une triste farce, dit l'un des libéraux. » — Dites un joli tour que vous méritiez bien, car après avoir fait croire au peuple que vous aviez mis de côté tous les vieux rouges, vous les avez poussés au premier rang l'un après l'autre.

Cette discussion m'a beaucoup amusé. C'est dans de pareilles conversations intimes et non pas dans les discours publics qu'on apprend la vérité.

Sous le rapport des mœurs et de la religion, les grits valent encore beaucoup mieux que les rouges de notre province. En général ce sont de vrais puritains ne buvant que de l'eau, graves, sévères, ne riant que rarement, allant à la mitaine tous les dimanches.

Un bon nombre même sont des ministres ou des prédicateurs.

Ils ne sont pas contre Sir John seulement parce qu'ils désapprouvent sa politique, mais ils le considèrent comme un infidèle et ne lui pardonnent pas de prendre quelque chose quand il a soif. Peut-être que McKeazie n'était pas même assez parfait sous ce rapport, car il se permettait en dinant, une fois par semaine, de prendre un verre de vin de giugou-bre.

Ce qu'il leur fallait c'était un homme comme Blake, qui ne boit que de l'eau pure, sans aucun mélange ni alliage. Taut qu'ils seront dans l'opposition

AVIS TRÈS SÉRIEUX!

LA MAISON A. PILON & CIE!

Son système bien amélioré!!

Nous avons décidé d'adopter le système de marquer nos Marchandises à des PBIX SI BAS et si BON MARCHÉ que tout le monde sera forcé d'ACHETER A UN SEUL PRIX, et par là nous ne ferons plus attendre la pratique.

MODES ! MODES !!

Nous avons à la tête de ce Département les PREMIERES MODISTES de Montréal, de même nos TAILLEURS sont de Première Classe.

Soyez bien certains, bien persuadés que notre système est bien changé, que vous ne serez plus, comme par le passé, obligés d'attendre des heures entières. Nous avons pris les moyens de vous servir vite, Vendant nos Marchandises à TRÈS BON MARCHÉ et à UN SEUL PRIX.

NOIR, NOIR, POUR DEUIL [Spécialité]

AU PALAIS DU BON MARCHÉ

Chez A. PILON & Cie.,

647-RUE STE CATHERINE-649

Le *Canard* a une file complète de l'Opinion Publique jusqu'à ce jour, qu'il vendra à des conditions très libérales. S'adresser à ce bureau.

Glace ! Glace ! !

Pour se mettre à l'unison avec les autorités civiles qui depuis quelques années, se sont occupées avec tant de soin de préserver le public contre les maladies épidémiques et autres, les soussignés ont pris les moyens de fournir aux citoyens de Montréal la meilleure qualité de glace qu'il soit possible de déstorer.

Ils ont fait leur provision de l'autre côté du fleuve, à St. Lambert, où l'eau coule toujours claire, pure et limpide.

Leur glace, soumise à l'analyse la plus scrupuleuse, a été trouvée irréprochable.

Ils ont donc raison de compter sur la clientèle de tous ceux qui tiennent à conserver la santé de leur famille en ne les exposant pas à boire de l'eau ou manger des aliments contaminés par les impuretés qui se rencontrent souvent dans la glace mal choisie.

Leurs prix modiques, comme par le passé, offrent à tous la plus grande facilité. On peut se voir par la liste suivante :

(La saison est du 1er Mai au 1er Octobre) —
 10 lbs par jour pour la saison \$ 1 00
 20 lbs — — — — — 2 00
 30 lbs — — — — — 3 00
 40 lbs — — — — — 4 00
 50 lbs — — — — — 5 00

AU MOIS \$1 00
 10 lbs — pour un mois 1 50
 20 lbs — — — — — 2 50

Deux livraisons le samedi. Le tout payable d'avance.

Nous fournirons aussi de la glace dans le mois d'octobre aux prix mensuels. (Tous les livraisons par semaine).

Les personnes qui auront besoin d'une grande quantité sont priées de bien vouloir s'adresser aux sous-signés, et nous les assurons d'avance qu'elles seront satisfaites.

La qualité de la glace devant être une considération pour ceux qui s'occupent de leur santé, nous leur dirons que toute notre glace a été prise à St. Lambert, près du Pont Victoria, c'est-à-dire qu'aucun débris n'y est mêlé et que la glace formée de l'eau stagnante des petites rivières ne saurait lui être comparée pour la pureté, ni sous aucun autre rapport.

Nut employé n'est autorisé à vendre de la glace, mais tous sont tenus d'être polis et de remplir leur devoir avec diligence. Les rapports de toute courtoisie à cette règle seront reçus avec remerciements.

J. CHRISTIN & CIE.,
 140, Rue Sanguinet,
 190

22 Avril.



GRANDE EXCURSION A L'ASSOMPTION

Par le vapeur *St. Lambert*

Dimanche, le 9 Mai 1880.

Le corps de musique *La Citoyenne* a été engagé pour l'occasion.

Prix du passage, aller et retour, 40c.

Départ du quai du *Laprairie* à 9.30 hrs du matin ; de l'Assomption à 4 hrs p.m., arrêtant, en allant et revenant, à Charlemagne et à St. Paul l'Ermitte.

Si le temps n'était pas favorable, l'excursion aura lieu le dimanche suivant.

On se plaint de la hausse des prix des articles nécessaires à la vie. Allez donc à l'épicerie de Chs. Meunier, coin des rues St. Dominique et Vitruv, et vous aurez des provisions de première qualité à des prix excessivement réduits. Prenez aussi vos viandes à son magnifique étal, coin de la Côte St. Lambert et de la rue Craig, et vous ne direz plus que les provisions se vendent chères. Pour accommoder ses pratiques, M. Meunier a un téléphone qui communique de son épicerie à son étal de boucher.

Comme on peut le voir par une annonce qui se trouve plus loin, N. Vervais ouvrira, mardi prochain, un restaurant fashionable sur la rue St. Gabriel, No. 27. Quo ses amis ne l'oublient pas.

Les personnes qui viennent de déménager, qui ont besoin de réparations dans leur nouvelle maison, trouveront leur avantage en s'adressant à M. N. Granger avant d'aller ailleurs. Voir son annonce.

La maison St. Denis, coin des rues Bonsecours et du Champ-de-Mars, devient de plus en plus populaire ; son propriétaire, M. C. Grégoire, n'épargne rien pour en faire un restaurant de première classe : table servie avec les premiers de la saison, vins des meilleurs crus, cigares importés, politesse des employés, enfin, le tout réuni place cet établissement sur un ton qui n'est pas surpassé à Montréal.

A une grande assemblée des amis de la gaieté et du bon ton, tenu samedi dernier, il a été décidé à l'unanimité que ceux qui n'iraient pas prendre un verre de vin et fumer un cigare de la Havane chez Théotime Lanctôt, coin des rues Ste. Catherine et Sanguinet, ne seraient pas admis à la grande procession de la St. Jean Baptiste, à Québec, le 24 juin prochain.

La maison Jolicœur et Frère n'a pas besoin de réclame ; elle se recommande par elle-même. Les acheteurs auront toujours, comme par le passé, entière satisfaction. MM. Jolicœur n'ont pas le même système de commerce de plusieurs marchands, qui vendent quelques marchandises bien connues et de peu de valeur à bas prix, et qui surechargent sur celles que l'acheteur ne connaît pas. A la *Maison du Gros Cœur*, ou à toujours pour la valeur de son argent. Voir l'annonce.

Ne pas oublier l'ouverture du Théâtre Comique, situé entre la rue Bleury et le carré Victoria, lundi, 10 mai.

MM. Chs. Desjardins & Cie. fabriquent eux-mêmes les chapeaux en soie, ce qui leur permet de les vendre à meilleur marché que partout ailleurs. On en trouvera de tous prix à leurs différents magasins. On peut aussi se procurer des chapeaux en soie de qualité extra faits sur commande.

Nous engageons nos lectrices à aller se coiffer au magasin de modes des Delles David, 622, rue Ste. Catherine. Elles trouveront à cet établissement des chapeaux dans les derniers goûts, fait-à-après les dernières cartes de modes arrivées de Paris et de New-York. Les prix sont des plus modérés.

Il y a beaucoup de personnes qui ne comprennent pas l'économie : pour ne pas payer trois ou quatre piastres de glace, ils se privent tout l'été et perdent pour la valeur de trente à quarante piastres de viande. Se servir de glace l'été est la plus grande économie qu'une famille puisse faire. Si vous voulez vous en procurer d'excellente, adressez-vous à J. Christin et Cie., 149, rue Sanguinet. Voir l'annonce.

Que les amis de Job Trompe n'oublent pas de lui faire une visite, ce soir, à son nouveau restaurant, coin des rues Ste. Marie et Campeau ; ses liqueurs, vins, cigares, etc., sont tous de première qualité. Job leur fera goûter un petit bitter qui n'a pas d'égal à Montréal.

GRANDE REOUVERTURE

DU MAGASIN

GROS COEUR!

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer à nos Pratiques que nous avons ouvert un
MAGASIN DE NOUVEAUTES

sur la RUE ST. LAURENT avec un ASSORTIMENT COMPLET de MARCHANDISES toutes Fraiches du Printemps.

Les Départements de TWEEDS, ETOFFES A ROBES, CHEMISES BLANCHES, CORPS et CALEÇONS, sont au complet et à bien Bas Prix.

JOLICŒUR & FRERE,

Nos. 37 $\frac{1}{2}$ & 37 $\frac{1}{2}$ Rue St. Laurent, Montreal.

ça ne fera pas grand différence, mais quand ils seront au pouvoir, ça ennuiera les libéraux de la province de Québec et des provinces d'en bas qui ne craignent pas dedans.

Quant aux conservateurs, un homme comme Blake qui ne boit pas, mange presque pas, et ne veut gouverner qu'avec des principes, qui ne prend pas les gens par les boutous de leurs habits et ne leur passe pas la main dans les cheveux, c'est un naïf, un impossible, un impraticable. Mousseau et Bergeron maigrissent rien qu'à penser au carême qu'il leur faudrait faire sous un pareil chef.

Le père McKenzie a fait comme un amoureux qui ne peut croire que sa belle ne l'aime plus, et ne se retire que lorsqu'il la voit embrasser son rival en sa présence. Il a tenu bon aussi longtemps qu'il a pu. Il n'avait pas l'air de comprendre qu'on en aimait mieux un autre. Il ressemblait au bon mari qui n'est pas convaincu tant qu'il n'a pas vu de ses propres yeux, entendu de ses propres oreilles. Un jour enfin il a été convaincu et alors sans bruit, sans colère, sans casser les vitres, il s'est retiré pour faire place à son rival. Sachant combien l'opinion publique est volage, il s'est dit peut-être que l'infidèle reviendrait à lui avant longtemps.

Blake va avoir fort à faire s'il veut arriver au pouvoir aux prochaines élections. C'est la province de Québec surtout qui sera son point faible. Il est bien vrai qu'il a pour l'appuyer M. Casgrain, et que M. Casgrain est un joli et aimable garçon, mais il ne suffit pas d'être aimable et galant pour être chef de parti. M. Casgrain était né pour vivre dans une cour — sans calembourg, — C'est dommage que les bohémiques ne l'aient pas enlevé quand il était jeune, pour le vendre à quelque prince d'Allemagne. Il au-

rait fait son chemin rapidement, grâce aux grandes duchesses qui foisonnent sur les bords du Danube.

Quels désappointements pour les beaux-frères et les belles-sœurs qui étaient à la veille de se marier ! Le bill de M. Girouard a été rompu par le sénat à l'année prochaine. Un an ! C'est bien long pour des gens qui s'aiment.

Vraiment, ils sont cruels, ces vieux sénateurs.

On dit que les vieillards malfaisants éprouvent un malin plaisir à empêcher ce qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes. C'est peut-être ce qui explique le vote de la chambre haute. M. Trudel ne voit pas les choses comme ça, lui, il dit que ce vote est dû au chef-d'œuvre qu'il vient de faire sur les chambres hautes, quo le sénat commence à comprendre sa mission.

Le sénateur Bellerose est d'opinion qu'il faut toujours se souvenir de ce qu'on a fait et de ce qu'on aurait pu faire quand on était jeune, et qu'il ne faut pas exposer l'homme et la femme à la tentation.

Je t'embrasse tendrement, mon cher CANARD.

BISTOURI.

CHANSON.

LES PLAINTES D'UN « PREMIER. »

AIR : *V'là c'que c'est que d'être papa.*

Mon Dieu, mon Dieu, quel embarras
 Que d'avoir Pâquet sur les bras !
 On s'dit toujours : que fait mon homme
 Est-c'qu'il est en « bonne ».
 Voterat-il comme
 L'autre jour ? Peut-on s'y fier ?
 V'là c'que c'est que d'être Premier.

Saviez-vous que ça coûte cher
 Seulement pour le faire chercher.
 Quand il a pris une pastille
 C'est comme une anguille
 Il s'tord, il frétille.
 J'aurais toujours de le voir m'échapper
 V'là c'que c'est que d'être Premier.

A peine entré dans l'cabinet
 Il fallait voir comme il criait
 A s'faire entendre de tout Québec :
 Lévis-Kennebec.
 Pour lui fermer le bec
 Il m'a bien fallu le payer.
 V'là c'que c'est que d'être Premier.

Quant à son comparse Fortin
 Il dit oui l'soir et non l'matin.
 Il est comme une girouette
 Ma foi cette emplette
 Aujourd'hui m'embête.
 Mais pour gouverner, faut plier.
 V'là c'que c'est que d'être Premier.

Pour Caméleon Racicot
 Il demand'bieu plus qu'il ne vaut,
 Il veut entrer dans l'ministère,
 Mais si pour lui plaire
 J'allais l'satisfaire,
 Au bob je me ferais passer.
 V'là c'que c'est que d'être Premier.

Mais parlons du Barbier Coiffeur
 Comm' l'appell' certain chroniqueur.
 Ça me fait un bou commissaire
 Facile à complaire.
 Cependant j'espère
 De le voir bientôt décamper
 V'là c'que c'est que d'être Premier.



MARIAGE D'UN BEAU-FRÈRE ET D'UNE BELLE-SŒUR PAR M. GIROUARD.

Mariage d'un beau-frère et d'une belle-sœur.

Au moment où M. Girouard bénit les mariés et prononce le mot : *non separat*, le s'natteur Trudel arrive tout essouffé et crie : *separet ! separet !*

Girouard.—Laisse nous donc tranquilles, lai-so-moi continuer mon affaire.

Trudel.—Non, non, *separet ! separet !*

Girouard.—Es tu fou, F. X. ?

Trudel.—A bas les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs ! Ne comprends-tu pas, mon pauvre Girouard, que permettre aux beaux-frères d'épouser leurs belles-sœurs, c'est fomenter les mauvaises passions, encourager des amours qu'il faut éviter, je dirai même que c'est favoriser le meurtre, l'assassinat et l'empoisonnement.

Girouard.—Comment ça ?

Trudel.—Ne comprends-tu pas, espèce de gallican, mauvaise tête imbue de mauvais principes, que pour épouser sa belle-sœur, on se débarrassera de sa femme, et que pour épouser le frère de son mari, on sera tenté de se délivrer du mari ?

Girouard.—Tu ne connais pas le cœur de l'homme et de la femme. Du moment qu'ils pourront se marier, ils ne s'aimeront plus.

Trudel.—Mais alors pourquoi mariais-tu ces deux-là ?

Girouard.—C'est différent, le mal était fait, ils vivaient ensemble depuis des années, il valait bien mieux les marier pour empêcher le scandale.

Trudel.—C'est ça, parce que le mal existe, il faut le consommer ; c'est le raisonnement des libéraux. Loranger a exposé les vrais principes sur le sujet.

Girouard.—Mais les évêques, les prêtres valent bien l'ex-juge Loranger.

Trudel.—Ça dépend, c'est le principe qu'il faut considérer. J'ai exposé les vrais principes dans mon livre sur les Chambres Hautes.....

(Trudel s'approche alors de Girouard, prend le bouton de son habit et veut commencer une dissertation. Girouard, menacé d'une allocution de trois heures, laisse son bouton entre les mains de Trudel et se sauve à toutes jambes comme un voleur.)

Il n'y a pas moyen, il faut qu'il l'ait, Josette.

Vous avez connu le père François, qui a fait fortune dans le commerce de cerises. Eh ! bien, vous savez qu'il soignait de près sa fille unique, Josette. Il était inabordable, le bonhomme, et on aurait dit qu'il voulait mourir en comptant ses écus d'une main et en caressant le menton de sa fille de l'autre.

Il ne la lâchait pas un instant, et ça ne prenait pas un siècle de conversation avec un amoureux pour montrer que la petite était improuvable aussi bien que

l'héritage. Il n'y a pas moins de trois douzaines de jeunes garçons sur les dents aujourd'hui par suite de la tactique du père François.

Mais c'est lui, le père, qui est sur les dents à son tour, et les invitations pour la noce sont faites enfin.

Le dernier amoureux qui s'est présenté n'a pas eu froid aux yeux quand, après quelques semaines de visites à Josette, il se trouva un bon jour en face du bonhomme en train de le faire déguerpir comme les trente-six autres : " Vous me semblez être un gentil garçon, dit le père, et vous êtes manquement en amour avec Josette, ma fille ?

Sans doute, et je l'aime comme ma vie je vous assure, répond honnêtement le gars.

Est-ce que vous avez fait la grande demande, mon jeune ami ?

—Non, pas encore, mais ce sera bientôt, car je suis sûr que Josette m'aime autant que je l'aime.

—Qui-dà, mais il faut tout dire, jeune homme. Sa mère, sa pauvre mère est morte à l'asile de Beauport, et je suis sûr que Josette ne finira guère loin de là. C'est dans la famille, vous savez.

—Je suis bien décidé de courir le risque, tout de même, répliqua le jeune amoureux.

—Qui reprit le père François, mais ce n'est pas tout. Il ne faut pas vous cacher que Josette a une humeur épouvantable ou certains temps. Et voilà deux fois qu'elle m'a tombé dessus avec un couteau avec intention de me tuer à mes jours.

—Oh ! fit le malin jeune amoureux, je suis accoutumé à ces affaires-là, j'ai une sœur qui est absolument comme cela, une affaire de lune ; on s'en fiche pas mal, allez, père !

—Bien, jeune homme, bien, répond le père François, qui s'aperçoit qu'il lui faudra toutes les ressources de son arsenal pour garder sa fille et son trésor ; mais pour lors, il ne faudrait pas vous laisser ignorer une chose : c'est que j'ai solennellement juré de ne pas laisser un sou de ma fortune à Josette.

Oh ! quant à ça, dit l'amoureux, je n'y tiens pas la miette. J'aime mieux commencer sans le sou et être l'artisan de ma propre fortune. C'est plus romanesque, vous savez.

Le bonhomme sentait le terrain lui glisser sous les pieds devant cet imberbe qui avait répondu prôte à toutes ses objections. Il essaya pourtant une dernière cartouche.

—Je suis bien fâché, humilié plutôt, dit-il enfin avec sa voix treublante, je suis bien humilié d'avoir à vous dire que la mère de Josette s'est amourachée du bedeau de la paroisse, et qu'elle s'est sauvée avec lui à l'étranger à la suite d'une escapade où tous deux avaient grassement mérité la corde. Enfin, tous ses parents sont morts à l'hôpital. Voilà des choses que je ne puis vous cacher, vous pourriez me faire des reproches plus tard. Ainsi, vous êtes bien averti.

Allons, père François, bien obligé pour tous renseignements, mais, je savais tout cela avant aujourd'hui. Et bien mieux que cela ; je savais que

vous avez été poursuivi pour parjure, et que vous n'avez été sauvé du pénitencier que par la mort de deux personnes dont le témoignage aurait été suffisant pour vous faire pendre ; je savais aussi que vous avez laissé votre pays pour échapper aux conséquences de votre bigamie ; je n'ignorais pas non plus que vous avez mangé votre pain à l'eau deux ans dans la prison de Québec pour vol de chevaux. Malgré tout cela, je veux prendre Josette, votre fille, pour refaire votre réputation. Topez-là, père, surtout pas de remerciements et au plaisir de se revoir !

N.B. —Le père François laissa partir l'amoureux et le vit s'éloigner sans songer à relever sa machoire, que l'ébahissement avait dépendue d'une effrayante manière. Enfin, dès qu'il put relever quelque peu sa babine, il se dit : Vendu ! vendu ! et avec ta propre monnaie, vieux dinde !

Les propriétaires du *Canard* viennent de noliser un des plus beaux vapeurs du Haut-Canada pour son excursion annuelle à Québec qui aura lieu le 24 juin prochain, jour de la St. Jean-Baptiste.

Nous engageons nos lecteurs à lire attentivement l'annonce de la maison A. Pilon et Cie., qui se trouve plus loin. Cette maison mérite l'encouragement à plus d'un titre. M. Pilon, en maintenant une baisse sans précédent dans les prix de ses marchandises, a fait un bien immense aux classes ouvrières et indigentes, en leur permettant de se procurer des marchandises souvent à moitié du prix de leur valeur réelle. M. Pilon ne fait pas de fortune, mais il donne l'aisance à ses concitoyens.

LETENDRE, ARSENAULT & Cie

LE MAGASIN DE
**LETENDRE, ARSENAULT
Et Cie.,**

Depuis qu'il a subi de si grandes réparations, est, sans contredit, le plus beau

Magasin de Nouveautés à Montréal

ET LE
Meilleur Marché.

Donnez-vous la peine de vous rendre pour l'ouverture,

Aujourd'hui, le 8 Mai 1880.

GANTS DE KID ! CORSETS !

PARASOLS ! DEMI-PARAPLUIES !!

Bas de Coton Blanc et de Couleur !

Les Marchandises ci-dessus ayant été reçues en trop grande quantité, attendu qu'il nous en restait encore beaucoup des Fonds de Banqueroute achetés dernièrement et qui sont encore toutes fraîches, nous avons décidé de les laisser aller à moins que la moitié du prix.

DUPUIS FRERES,

No. 605 RUE STE. CATHERINE.

Coin de la Rue Amherst, à l'Enseigne des deux Boules Noires, Montréal.

N. B. — De plus 35 Caisses de MARCHANDISES DE DEUIL reçues dernièrement et également réduites. D. F.

Contrefaçon. — La compagnie qui fabrique les Amers de Houblon, à Toronto, (Ontario), est la seule autorisée, au Canada, à vendre les produits connus sous ce nom. Elle en a acquis le droit exclusif, qui lui est garanti par les lois de la Puissance et par ses marques de commerce doublement enregistrées. Une pénalité très forte sera prononcée contre ceux qui contrefont ces marques et donneront le nom d'Amers de Houblon à des produits qui ont la prétention d'être les mêmes. Les droguistes et les consommateurs voudront bien se rappeler que les Amers de Houblon sont la seule médecine pure et efficace, et rejeter toutes les contrefaçons qui ne sont que de véritables poisons.



Grande Excursion à Verchères

Par le vapour Montarville

DIMANCHE, LE 9 MAI

Départ du quai Bonsecours à 1 hr. p.m. précise, arrêtant en allant et revenant à Lengueuil, Boucherville et Varanoc.

Un magnifique corps de musique a été engagé pour l'occasion.

Les organisateurs n'épargneront rien pour rendre l'excursion des plus agréables.

Les rafraichissements seront servis à bord aux prix de la ville.

FRANÇOIS MERCIER,
EDOUARD PLANTE,
JOS. MORACHE, } Organisateurs.

THEATRE COMIQUE SUR LA RUE CRAIG

entre la rue Bleury et le carré Victoria.

JOS. WESGATE..... Propriétaire
NED SAUCIER..... Gérant.

Ouverture : Lundi, 10 Mai

Avec une des meilleures compagnies d'artistes américains qui soit jamais venue à Montréal.

Demoiselles
Ada Sandburn, Jenny Lindsay,
Maggie Lecraire, Nellie Wood.

Messieurs
Devlin et Tracey, Haley et Boyd,
Ben Gilfoil, J. O. Hall.

Prix d'admission : chaise d'orchestre, 35c ; parterre, 25c ; galerie, 15c.

Le théâtre sera ouvert tous les soirs, et il y aura une matinée tous les samedis après-midi pour les dames et les enfants. Admission, 25c ; enfants, 15c.

FEUILLETON ILLUSTRÉ

Cette feuille, exclusivement littéraire et unique dans son genre au Canada, contient huit grandes pages de feuilleton qui sont et seront toujours des plus émouvants et des plus moraux.

Nous enverrons, *gratis*, un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande.

Les personnes disposées à prendre une agence voudront bien référer au FEUILLETON ILLUSTRÉ pour les conditions.

Abonnement : par an, \$1.00 ; six mois, 50 cts ; trois mois, 25 cts.

HOULE & CIE.,
Propriétaires
Adresse : Boîte 1986 B. P.

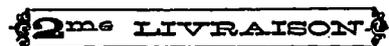
HOTEL DU PALAIS

M. EDOUARD VERVAIS, si avantageusement connu du public de Montréal, ouvrira mardi prochain, le 11 Mai, un magnifique salon au No. 27, rue St. Gabriel. Il aura comme toujours un assortiment complet de liquors et de cigares de premier choix, et il profite de l'occasion pour remercier ses nombreux amis de l'encouragement qu'ils lui ont toujours donné. Il les invite cordialement à venir assister à l'ouverture de son nouvel établissement.



LA MUSE POPULAIRE

(CHANSONNIER NOTÉ.)



Prix : 25 Cts ; États-Unis, 35 Cts.

Chaque Livraison contient 104 pages. En vente chez tous les principaux Libraires du pays. S'adresser à

A. FILIATREULT,
151, Rue St. Elizabeth Montréal.



La vente de beaucoup d'Amers et de Toniques nuisibles est annihilée, depuis la popularité du VIN DE QUININE DE CAMPBELL.

ATTENTION SPÉCIALE

NAPOLEON GRANGER

MARCHAND DE

PEINTURES

En gros et en détail

À l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général qu'il est déménagé du No. 553 au No. 676, Rue St. Catherine, près de la Rue St. André, en face de la MAISON A. PILON & CIE, où il aura constamment en mains un assortiment complet de

Vitres, Mastic, Huile, Vernis, Thérébentine, Peintures,

de toute couleur préparés à la satisfaction des gens, à des prix qui défient toute compétition.

N. GRANGER, peintre de maisons et d'enseignes, exécute tous les ouvrages qu'on veut lui confier sous le plus court délai.

Une visite est respectueusement sollicitée.

NAPOLEON GRANGER,
676, rue St. Catherine,
Montréal.

ROMANCE NOUVELLE.

Extase, prix.....30c.

Poésie de Victor Hugo.

Musique d'Ernest Lavigne.

Expédié franco sur réception du prix marqué, (en timbres postes ou autrement.) l'ublié par

ERNEST LAVIGNE,
Editeur et Importateur de musique,
Instruments, etc., 237, Notre-Dame.